

2. CAHIER DES CHARGES « ORGANISER UNE CONCENTRATION »

2.1. ACCUEILLIR UNE CONCENTRATION

- Plage horaire : le samedi matin entre 9h et 12h
- Encadrant majeur – Licencié obligatoire :
 - 1 responsable de l'organisation MAJEUR (accueil, explications, gestion rotations)
 - 1 responsable club
 - 1 responsable par terrain de jeu
- Matériel à prévoir :
 - 2 ballons T3 en U07, par équipe
 - 2 ballons T5 en U09 et en U11M plateau, par équipe
 - Chasubles, sifflets poire pour les arbitres
 - Paniers de match y compris délimitation des terrains si pas de tracé existant
- Collation :
 - Adaptée à l'heure de la concentration
 - Privilégier les collations équilibrées

2.2. AVANT LE RASSEMBLEMENT

- Téléchargez sur le site du Comité les documents facilitant l'organisation du rassemblement (fiche bilan concentration, liste des participants, etc.)
- Prévoir le temps de jeu des matchs en fonction du créneau horaire et du nombre d'équipes présentes
- Prévoir le nombre d'arbitres suffisant et adapté à la catégorie (arbitrage pédagogique)
- Relancer si nécessaire les clubs n'ayant pas indiqué leur présence ou non
- Prévoir une zone d'affichage dans le gymnase pour faciliter le déroulement du rassemblement (ordre des matchs)

2.3. PENDANT LE RASSEMBLEMENT

- Faire remplir les feuilles de présences à tous les entraîneurs (ou accompagnateurs)
- Inscrire les équipes (et le nombre de joueur(se)s) qui arrivent au fur à mesure et débiter les premiers matchs avec celles qui sont déjà présentes
- Les arbitres présents doivent adapter le règlement en fonction du niveau des joueurs : ils doivent expliquer les violations et/ou les fautes commises
- Ne pas hésiter à prendre des photos ou réaliser un petit film de votre rassemblement
- Prendre la photo de groupe avec tous les enfants, arbitres et bénévoles
- Faire un goûter avec tous les enfants

2.4. APRES LE RASSEMBLEMENT

- Récupérer toutes les listes d'équipes remplies
- Renvoyer au Comité la fiche « bilan » avec les listes d'équipes dans les jours suivant le rassemblement
- Envoyer au Comité la facture du goûter dans la limite de 30€ (U07 et U09 uniquement)
- Transmettre au Comité les documents utiles : photos, vidéos, etc. (si possible regrouper via WhatsApp)

BONNE CONCENTRATION !

Maison du Basket – 30-32 Chemin de la Ginestière – 06200 NICE
Tél : 04 92 07 77 70 – Fax : 04.93.18.80.81

E-mail : comitebasket06@wanadoo.fr - Site : comite-basket06.com
Organisme décentralisé de la FFBB reconnu d'Utilité Publique